COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 28 Avril 1925

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1924

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1925

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Boyer (Paul), O. ✻, *Président.*
Rostand (Jules), *Vice-Président.*
Bechmann (Alfred), ✻.
Celier (Alexandre-P.), O. ✻.
Jameson (Robert), ✻.
Lewandowski (Maurice), O. ✻, ✠.

MM. Lem, O. ✻.
Llewellyn (Edgar).
Naud (Joseph), ✻.
Simon (Stanislas), C. ✻.
Sommier (Edme), ✠.
Vacherie (Alexandre), O. ✻.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. Robert (Gustave), *Président;* Thirion (Anatole), O. ✻.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. Thirion (Anatole), O. ✻; de Lavergne (Alexandre), ✻.

DIRECTION

MM. Lewandowski (Maurice), O. ✻, ✠, *Administrateur-Directeur*; Llewellyn (Edgar), *Administrateur-Directeur*

MM. Aureau (Émile), *Sous-Directeur.*
Capet (Georges), *Sous-Directeur.*
Froideval (S.), *Sous-Directeur.*

MM. Henriot (Charles), *Sous-Directeur.*
Ritz (Eugène), ✻, *Sous-Directeur.*
Schopfer (Louis), *Sous-Directeur.*

M. Potvin (Jules), *Inspecteur général.*

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
Allain, ✻.
Barbet-Massin.
Bardin, ✻.
Bonabeau, ✻.
Bonnard (de), ✻.
Chapuis, O. ✻.
Colas, C. ✻.
Corby, O. ✻.
Couvreur.
Darrasse.
Defert, ✻.
Denant, ✻.
Deséglise.
Dressoir, O. ✻.
Ernault, ✻.
Feron, ✻.
Fettu, O. ✻.

MM.
Fould.
Ganne, O. ✻.
Gaupillat.
Gauthier-Maréchal.
Germain.
Gillan.
Hayem, O. ✻.
Hetzel, C. ✻.
Klotz, ✻.
Lambert, O. ✻.
Lemoine.
Lepage, ✻.
Lioré, ✻.
Lorilleux.
Lyon, O. ✻.
Maunoury.
Merveau, ✻.

MM.
Panhard, ✻.
Pinard, C. ✻.
Pingault, O. ✻.
Popelin.
Poulenc, ✻.
Poupinel, O. ✻.
Radius, ✻, ✠.
Saillard, O. ✻.
Saint, O. ✻.
Sauvelet, ✻.
Sciama, O. ✻.
Toisoul, ✻.
Urion, ✻.
Vairon.
Voelckel, O. ✻.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 28 Avril 1925

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1924

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1925

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 28 Avril 1925

MESSIEURS,

L'année 1924 a été marquée, en dépit de circonstances souvent difficiles, par un nouveau développement des forces productives du pays.

La preuve la plus frappante en est donnée par les statistiques du commerce extérieur. La valeur des importations s'est élevée à 40 milliards 132 millions, excédant de 7 milliards 500 millions les résultats de 1923. Les entrées d'objets fabriqués s'étant maintenues au niveau antérieur, on voit que l'accroissement a porté presque exclusivement sur les matières nécessaires à l'industrie. Grâce à l'augmentation des ventes de produits finis, les exportations ont atteint 41 milliards 454 millions de francs, dépassant de plus de 11 milliards le chiffre correspondant de l'année précédente. Aussi, pour la deuxième fois depuis près d'un demi-siècle, la balance du commerce a-t-elle changé de signe, faisant ressortir un solde créditeur d'environ 1 milliard 322 millions. A cet excédent vient s'ajouter l'appoint des exportations invisibles dont les dépenses des touristes paraissent constituer l'élément essentiel.

Des constatations également encourageantes pourraient être dégagées d'un examen des différentes branches de l'activité nationale. Les exploitations

sidérurgiques et minières, l'industrie textile, ont poursuivi l'effort qu'elles ont entrepris avec ardeur dès la cessation des hostilités. Dans beaucoup de cas, la production a rejoint, sinon dépassé, le niveau d'avant-guerre. Les recettes des grands réseaux qui, compte tenu des modifications de tarifs, traduisent fidèlement les variations de la situation économique, enregistrent, par rapport à 1923, un gain d'un milliard 400 millions. Le nombre des wagons chargés accuse un mouvement de même sens. Les règlements effectués, tant par les soins de la Banque de France que par l'intermédiaire de la Chambre de Compensation, qui fournissent eux aussi une indication précieuse sur l'ampleur des transactions, se sont élevés à 1.265 milliards, dépassant de 33 0/0 les montants traités l'année précédente.

L'application laborieuse du pays ne pouvait que favoriser l'assainissement des finances publiques. Elle a permis aux mesures fiscales prises dans le courant du printemps de produire les effets qu'on en attendait. L'écart entre les recettes permanentes et l'ensemble des charges, même exceptionnelles, a été réduit de plusieurs milliards. Ainsi un grand pas a été fait vers le rétablissement de l'équilibre dans une rigoureuse unité budgétaire et le but pourrait être pleinement atteint si l'exercice 1925, appelé à profiter pendant toute sa durée des relèvements d'impôts dont l'exercice antérieur n'a recueilli qu'une partie, pouvait bénéficier, dans une atmosphère de calme et de travail, du même épanouissement des facultés contributives de la nation.

Quels que soient les sacrifices que la France ait été amenée à s'imposer afin de faciliter sa mise en œuvre immédiate, l'adoption du plan Dawes n'en marque pas moins une étape vers la solution des grandes questions internationales. A l'heure actuelle, son exécution a déjà fourni aux Alliés un contingent appréciable de recettes. Si, comme nous sommes en droit de l'espérer, le programme élaboré par les experts se réalise dans des conditions normales, les paiements qu'effectuera l'Allemagne apporteront bientôt un soulagement sensible à la Trésorerie de l'État.

On ne saurait se dissimuler cependant que, malgré cette abondance d'indices favorables, un sentiment de malaise s'est manifesté. La dépression du marché des valeurs, les dispositions moins empressées du public à l'égard des émissions, la hausse persistante des prix, la tendance du change à s'établir à des niveaux toujours supérieurs, sont autant de phénomènes qui entraînent l'hésitation des esprits. On discerne, dans les éléments actifs de la communauté, une inclination à envisager l'avenir avec réserve, à

remettre à des temps meilleurs la création d'entreprises nouvelles, parfois même à différer le développement des organisations déjà existantes. Le monde des affaires, comme l'épargne, paraît sensible moins à l'étendue des résultats acquis qu'à l'incertitude des temps futurs.

Ces impressions temporaires ne sauraient prévaloir contre l'optimisme que commande un examen objectif de la réalité. Les difficultés de l'heure présente ne doivent pas faire oublier les espoirs qu'autorise la situation du pays. Les progrès réalisés depuis la fin de la guerre témoignent des ressources de la France et justifient une confiance absolue dans son avenir.

En passant rapidement en revue la situation des principaux marchés étrangers, nous retrouvons toujours au premier plan les mêmes problèmes de change et de crédit. L'effort des nations européennes, soit pour restaurer leur monnaie, soit pour en stabiliser le cours, a obtenu certains succès intéressants à signaler parce qu'ils marquent une amélioration des échanges internationaux.

En Angleterre, le relèvement de la livre par rapport au dollar est resté la question dominante. Pour apprécier les conséquences d'un retour au pair, maintenant presque en vue, il faut se rappeler que la Grande-Bretagne a été débitrice en 1924, vis-à-vis des États-Unis, d'un excédent d'importations évalué en dollars à 616 millions. Si l'on ajoute à cette somme les intérêts de la dette de guerre, soit 137 millions, c'est un total de 753 millions de dollars qui pèse sur les règlements avec l'Amérique, et dont la contrevaleur se réduit en fonction de la hausse de la livre. A cette considération s'ajoute celle, non moins déterminante au point de vue anglais, du maintien du marché de Londres au premier rang comme puissance de crédit et centre d'attraction des capitaux.

Les États-Unis ont encore connu une année de prospérité au cours de laquelle le dollar a régné en maître dans le monde comme étalon fixe pour les opérations internationales. Afin d'éviter l'accroissement de réserves d'or déjà excessives, ils ont dû élargir les bases de leur politique financière en accueillant plus libéralement les émissions d'emprunts étrangers.

L'Allemagne, depuis la mise en application du plan Dawes, a repris l'offensive sur le terrain des luttes économiques. La réorganisation de sa monnaie sur les ruines de l'ancien mark lui a refait un crédit, tant intérieur qu'extérieur, qui favorise ses achats de matières premières et l'expansion

de ses industries, mettant ainsi en valeur les gages sur lesquels repose le paiement des réparations.

Si diversement appréciée que soit en Italie la politique du Gouvernement, il faut reconnaître que la gestion financière du pays semble avoir donné de bons résultats : rétablissement de l'équilibre budgétaire, diminution des dettes intérieures, raffermissement du cours des rentes et stabilité relative de la lire.

Les espérances fondées sur la reprise des relations avec la Russie ne se sont pas, jusqu'à présent, réalisées et apparaissent encore bien imprécises. A la base de tout arrangement se trouve la reconnaissance des anciennes dettes au sujet de laquelle les conversations ébauchées jusqu'ici n'ont amené aucun progrès décisif.

Notre Établissement a trouvé dans cette année de travail soutenu un emploi satisfaisant de ses moyens d'action, malgré la diminution du nombre et du montant des émissions publiques.

Le total des valeurs souscrites, y compris celles du Crédit National et des Groupements de Sinistrés, mais à l'exclusion des emprunts du Trésor et des Compagnies de Chemins de fer, n'a atteint, en effet, que 7.203 millions de francs, contre 11.772 millions en 1923. L'offre de conditions de plus en plus avantageuses n'a pas suffi à vaincre complètement la répugnance du public à s'engager pour de longues périodes. Si les difficultés rencontrées à cet égard devaient s'aggraver, elles pourraient apporter un obstacle sérieux au développement normal du pays. Quant à la nature des titres, on a constaté, de la part des prêteurs, une tendance marquée à se détourner des valeurs à revenu fixe. Alors qu'il y a deux ans le public absorbait environ dix obligations pour une action, le montant des actions émises a été en 1924 légèrement supérieur à celui des obligations. Dans ces circonstances, l'activité de nos guichets s'est nécessairement ralentie. Toutefois notre clientèle a continué à accueillir favorablement les placements que nous lui avons présentés et nous avons pris une part importante aux augmentations de capital effectuées pendant l'exercice. Le concours que nous n'avons cessé d'apporter aux opérations du Trésor n'a pas faibli, notamment en ce qui concerne les Bons de la Défense Nationale souscrits par notre intermédiaire.

L'état d'esprit que nous venons de rappeler ne pouvait manquer d'influer sur les cours de la Bourse où les titres à revenu fixe ont été délaissés

d'une manière à peu près constante. Quant aux actions industrielles françaises, après avoir suivi l'ascension puis le déclin des valeurs d'arbitrage, elles n'ont pas accompagné, pendant le second semestre, la reprise de ces dernières.

Nous avons porté toute notre attention sur le rendement de nos affaires courantes de banque qui constituent la base essentielle de notre exploitation. La diminution constatée dans le compartiment financier, l'accroissement inévitable des frais généraux, exigeaient un grand effort qui a produit des résultats très intéressants. La progression de nos escomptes s'est encore accentuée en 1924. Le papier nous a été remis à échéance plus éloignée, ce qui confirme l'indication que nous vous avons donnée l'an dernier au sujet de la résurrection du crédit commercial. En raison de la hausse des prix des matières premières, qui exigent aujourd'hui l'emploi de capitaux plus élevés et alourdissent les trésoreries, les demandes d'avances ont été fréquentes. Nous avons été obligés, par suite, de faire une discrimination entre celles qui nous ont été adressées. Suivant nos traditions, nous sommes très libéraux quand il s'agit de crédits de campagne d'une durée normale. Par contre, nous nous montrons ménagers de notre concours si nous sommes appelés à suppléer à une insuffisance de capital par des prêts revêtant un caractère permanent. Nous estimons que, plus que jamais, nous devons demeurer fidèles à cette règle qui veut qu'un établissement de dépôts soit l'appui de son client sans devenir son commanditaire.

Les nombreux ordres de change qui nous ont été confiés par le commerce ont été exécutés sur un marché soumis à de multiples variations.

Le début de l'année a été marqué, en effet, par le développement d'une manœuvre dont le but était l'effondrement de notre monnaie. Sous l'influence de la spéculation, qui prenait prétexte des embarras du Trésor et du déséquilibre budgétaire, la livre sterling et le dollar ont atteint, le 8 mars, des cotes sans précédent. C'est à ce moment que la Banque de France, justement consciente de son rôle monétaire, prit la décision d'intervenir. Après avoir passé des accords avec de puissants groupes amis tant à Londres qu'à New-York, notre Institut d'émission se préoccupa de centraliser les ressources en devises étrangères dont les établissements de la place pouvaient

disposer. Trouvant une base solide dans les mesures d'assainissement financier votées par les Chambres, l'action technique entreprise à l'aide de cette masse de manœuvre jeta bientôt le désarroi parmi les baissiers qui, en liquidant hâtivement leurs positions, provoquèrent une ascension rapide du franc. Après une série de mouvements oscillatoires, les cours du change montrèrent une tendance à la stabilisation, dont le maintien fut facilité par la hausse concomitante des prix dans les pays à monnaie convertible.

Notre succursale, place de l'Opéra, bénéficie pleinement aujourd'hui de sa situation privilégiée et de son organisation très complète pour la réception de la clientèle locale et étrangère. Nous avons noté avec satisfaction les progrès de ses affaires commerciales. Nous vous signalons aussi le rendement favorable de nos bureaux de quartier, dans Paris et sa banlieue. Leur réseau s'améliore chaque année grâce à nos collaborateurs qui s'efforcent par tous les moyens de faciliter leurs rapports avec le public. Ce compartiment de notre exploitation est encore susceptible d'une grande extension.

Nos agences en France ont également réussi à augmenter, dans de fortes proportions, le volume de leurs affaires. L'importance de leurs dépôts, en face d'une concurrence toujours très vive, atteste l'heureuse influence de nos principes de prudente gestion sur le développement de la clientèle.

Parmi les centres de commerce et d'industrie, Lyon occupe toujours une des premières places et continue à jouer un rôle considérable dans les échanges avec l'étranger. C'est ainsi que l'exportation des tissus de soie s'est élevée à 3 milliards 220 millions de francs, en plus-value de près d'un milliard sur l'année précédente. Quant aux importations de soie, elles ont passé de 1 milliard 336 millions à 1 milliard 888 millions de francs, sur lesquels 305 millions ont été réexportés. Notre agence a participé aux opérations de banque et de change que cet accroissement des affaires en soies et soieries a déterminées.

La prospérité des autres centres textiles, Roubaix, Tourcoing, Reims pour les laines, l'Alsace et les Vosges pour les cotons, s'est maintenue malgré l'instabilité que les variations des devises apportent dans les prix de fabrication. Toutefois, de même qu'à Lyon, les commandes ont, depuis quelques mois, une tendance à se ralentir.

Dans la région du Nord, et exception faite pour le Bassin minier, le retard apporté au paiement des dommages de guerre a entravé le travail de restauration si énergiquement poursuivi durant les années antérieures. La métallurgie du Nord et de l'Est en a subi le contre-coup qui se traduit pour elle par une réduction des ordres que le développement de l'exportation ne parvient pas encore à compenser.

Nos places maritimes ont enregistré un mouvement plus intense que reflètent d'ailleurs les statistiques du commerce extérieur. Marseille consolide sa reprise et n'est plus éloignée de ses chiffres d'avant-guerre. Notre agence s'en est heureusement ressentie; elle a d'autre part ouvert ses guichets aux émissions d'actions ou d'obligations de différentes industries marseillaises.

Au Havre, notre siège continue à bénéficier des transactions considérables auxquelles donne lieu le commerce du coton et des cafés, et qui nécessitent, sous l'influence du change, de grands déplacements de capitaux.

L'année 1924 a été propice à la place de Bordeaux, au point de vue des affaires locales et coloniales : notre agence a pu mettre à profit ces circonstances. La campagne des arachides, faite sur des prix élevés, ne semble pas avoir été inférieure à la précédente, du moins comme rendement. En ce qui concerne les vins, des demandes exceptionnelles ont été reçues de l'étranger, que nous retrouvons également acheteur en Bourgogne et en Champagne. Cette reprise de l'exportation est venue alléger le marché bordelais des quantités invendues.

Dans la région du Midi, l'abondance même des vins, en provoquant la baisse des cours, a déterminé un malaise dont souffre la propriété. La récolte peut être estimée à 67 millions d'hectolitres, supérieure de 10 millions à celle de 1923. Bien que le commerce ait observé une certaine réserve, nos agences en pays viticoles ont gardé leur activité.

Nous avons ouvert cinq nouvelles sous-agences : Chauny, Tarare, Montluçon, Concarneau et Lens. Nous avons créé, en outre, quarante-deux bureaux périodiques.

Le service des relations étrangères de notre Administration Centrale a entretenu des rapports suivis avec la plupart des pays du monde où, bien avant la guerre, nous avions établi le réseau de nos correspondants banquiers. Si les fluctuations du franc ont eu pour effet de restreindre les disponi-

bilités étrangères sur le marché de Paris, nous n'avons du moins constaté aucune diminution dans les opérations courantes de banque, notamment dans celles qui contribuent à l'exportation des produits français. Nos bureaux de représentation de New-York et Buenos-Aires sont restés des centres précieux d'informations et d'affaires.

Les résultats obtenus par la French American Banking Corporation, que nous avons créée en 1919 avec le concours de deux grandes banques américaines qui sont nos associées dans le capital et la gestion, ont répondu pleinement à notre attente et justifient la confiance d'une nombreuse clientèle française et étrangère.

En Belgique, où, en dépit de la crise minière, la situation économique accuse une amélioration, l'exploitation de notre siège de Bruxelles a été satisfaisante à tous égards.

Nos succursales en Angleterre, alimentées, en dehors de leurs relations locales, par l'ensemble de nos agences et par nos correspondants du monde entier, ont pu, bien que le loyer de l'argent soit demeuré très bas, maintenir leur rendement antérieur. Le bureau du West End de Londres, dont nous vous annoncions la création dans notre dernier rapport, rend déjà des services appréciés comme complément de notre siège principal de la Cité.

L'Égypte continue à jouir d'une saine prospérité. Sa balance commerciale fait ressortir un excédent de 15 millions de livres égyptiennes, le total des exportations se chiffrant par près de 66 millions. Bien que le coton ait atteint des prix sensiblement supérieurs à ceux pratiqués l'année précédente, la demande a été constante, notamment pour les qualités fines très recherchées par la filature. Nos agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd ont traité de nombreuses opérations.

Aux Indes anglaises ainsi qu'en Australie, où seul parmi les banques françaises le Comptoir possède des agences, nous nous sommes, comme toujours, efforcés de seconder les relations commerciales avec notre pays. A Sydney et à Melbourne, l'alimentation de la trésorerie a rencontré les mêmes obstacles, en raison de la crise monétaire qui, depuis trois années, sévit au cours de la campagne lainière. Il faut souhaiter que les mesures récemment prises par le Gouvernement australien facilitent, dans l'avenir, la tâche dont nos agences se sont encore acquittées avec succès.

A Madagascar, les prix atteints par les produits locaux, grâce à l'intensité des demandes de la métropole et de l'étranger, ont laissé de substantiels profits, aussi bien aux colons qu'à l'indigène. Cette prospérité ne saurait d'ailleurs se développer, ni peut-être se maintenir, si l'on ne réalise l'amélioration de l'outillage des ports, l'extension des moyens de transports intérieurs et une répartition plus judicieuse du fret mis à la disposition des chargeurs. La question de la main-d'œuvre dans une colonie à population aussi peu dense doit également retenir, au premier chef, l'attention des Pouvoirs publics. Les efforts persévérants du Gouvernement général parviendront, nous n'en doutons pas, à résoudre progressivement ces problèmes. Nos agences ont apporté leur plus entier concours au commerce de l'île. Le ravitaillement de leurs encaisses a été particulièrement malaisé en certaines périodes de l'année. Nous avons dû nous résigner à des immobilisations pendant de longs délais de voyage; mais, à aucun moment, nos clients n'ont eu à souffrir de la pénurie de billets.

L'exercice 1924 a confirmé les prévisions favorables auxquelles avaient donné lieu, l'an dernier, les perspectives de la récolte en Tunisie pour les trois grandes cultures, céréales, vins et olives. Là où il y a eu diminution de quantité, la hausse des prix a comblé et au delà l'insuffisance. Quant aux exploitations minières, leur production représente, aux cours traités durant l'année, une valeur de près de 300 millions de francs. Ces heureux résultats de l'activité tunisienne ont permis à nos cinq sièges d'augmenter leur rendement.

Comme tous les ans, nous tenons à vous signaler le dévouement de notre Personnel qui contribue à assurer la prospérité de votre Établissement par son labeur et sa sollicitude pour vos intérêts. Nous n'avons pas hésité à assumer des charges nouvelles et considérables en vue d'améliorer la situation de nos agents de toutes classes et de les aider à supporter les difficultés actuelles de l'existence. Nous avons le sentiment d'avoir fait ce qui nous était possible pour atteindre ce but.

Pendant toute l'année, notre trésorerie a été très aisée et constamment tenue au niveau de nos exigibilités.

Le Bilan que nous vous soumettons a été établi suivant les principes de

sévérité que vous avez toujours approuvés. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses occasionnées par les aménagements de notre Siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts, ont été amorties.

Notre Portefeuille-Titres et nos Participations Financières figurent pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Cet ensemble de constatations démontre combien la situation de votre Établissement est saine et liquide.

Nous avons racheté, en 1924, 436 parts de fondateur dont le coût a été de 125.153 fr. 54 c., montant qui a été prélevé sur les bénéfices de l'exercice et ajouté, conformément à vos décisions antérieures, à la réserve spéciale constituée à cet effet. Cette réserve se chiffre maintenant par 3.322.641 fr. 69 c., coût de 37.283 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvements pour la Caisse de retraites, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 35.629.553 fr. 58 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende à 60 francs par action, sur lesquels il a été payé, le 31 janvier, un acompte de 15 francs.

Si vous approuvez cette résolution, le solde de 45 francs sera mis en paiement le 31 juillet, soit, sous déduction des impôts résultant des lois de finances actuellement en vigueur, 39 fr. 60 c. par action nominative et 36 fr. 19 c. par action au porteur.

Les parts de fondateur auront droit à une somme de 16 fr. 2245 par part, payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts actuels, soit net 12 fr. 90 c. par part.

Les pouvoirs que vous avez conférés à MM. Rostand, Jameson, Simon, Sommier, administrateurs, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons leur réélection.

En avril dernier, peu de jours après votre Assemblée générale, notre Conseil a été très éprouvé par la mort d'un de ses doyens, M. Camille Krantz, ingénieur, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État et ancien ministre. Nommé membre de notre Commission de contrôle en 1891, M. Krantz avait participé à nos travaux, en cette qualité, pendant huit années. En 1900, il entra dans le Conseil d'Administration où il a rendu les

meilleurs services par le concours toujours empressé de sa grande expérience et son attachement à la prospérité du Comptoir. Il avait gagné toutes les sympathies et il laisse d'unanimes et profonds regrets que vous partagerez certainement avec nous.

Pour remplacer M. Krantz, et en vertu de l'article 18 de nos statuts, votre Conseil a nommé administrateur, M. Edgar Llewellyn, l'un de nos directeurs, qui conservera ses fonctions actuelles. En continuant la tradition qui a fait successivement prendre place dans le Conseil à plusieurs membres de la Direction, nous avons voulu reconnaître la valeur professionnelle et les services très distingués rendus par M. Llewellyn au cours de sa longue collaboration.

Nous soumettons cette nomination à votre ratification.

Le mandat de M. Gustave Robert, membre de la Commission de contrôle, est expiré. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1925. Les commissaires sortants, MM. Dieterlen, Thirion et de Lavergne, sont également rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

Messieurs,

En dépit de la situation générale demeurée incertaine, les résultats de l'exercice 1924 ont été satisfaisants pour notre Société et autorisent votre Conseil à vous proposer une augmentation du dividende.

Une grande activité a régné dans tous les compartiments de l'Établissement, principalement sur les grandes places d'importation et d'exportation où nos agences ont pu seconder largement les affaires de notre clientèle.

Les émissions de titres, assez nombreuses au début de l'année, se sont beaucoup ralenties dans le second semestre.

Par contre, par suite des besoins croissants de l'industrie et du commerce, les opérations d'escompte ont retrouvé une grande ampleur. Nous avons enfin à marquer la confiance qu'inspire notre Établissement et qui s'est manifestée par un accroissement notable du nombre des comptes de notre clientèle.

Comme conséquence de l'élévation du coût de la vie et du prix de toutes choses, les frais généraux se sont encore accrus. Nous nous félicitons de ce que l'amélioration de nos résultats, grâce à l'activité et au dévouement de tous, nous ait permis de faire face à cette lourde charge.

Nous avons assisté fréquemment aux séances du Conseil et pris connaissance des travaux du Comité de Direction; nous avons constaté ainsi que les opérations sociales étaient effectuées dans les limites fixées par les statuts.

Nos vérifications dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres nous ont toujours donné pleine satisfaction et nous avons plaisir à reconnaître devant vous le zèle et le dévouement du personnel.

Aidés des états dressés chaque semaine par votre Direction, nous nous sommes assurés que la trésorerie avait été largement approvisionnée pendant tout le cours de l'année.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 4.753.479.043 fr. 86 c., en augmentation de 53.530.173 fr. 30 c. sur le bilan de l'exercice précédent.

A l'Actif, le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale s'élève à 3.030.698.843 fr. 25 c., en augmentation de 7.171.224 fr. 38 c.

Les Comptes Courants Débiteurs figurent pour 608.708.612 fr. 55 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses s'inscrivent pour 1 million 799.622 fr. 66 c. et les Participations Financières pour 3.100.000 francs; ces deux chapitres, d'une importance bien minime au regard de l'ampleur des affaires de votre Établissement, ne sont composés que de valeurs de premier ordre qui ont été évaluées à des cours extrêmement réduits et dont la réalisation ne pourra donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Les Opérations de change à terme garanties se présentent avec 39.647.500 francs.

Les Avances garanties sont portées pour 207.270.995 fr. 66 c.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 2.525.624.521 fr. 59 c., en augmentation de 112.560.780 fr. 64 c., et les Comptes Courants Créditeurs à 1.659.515.879 fr. 68 c., en diminution de 28.732.180 fr. 34 c.

Les Acceptations figurent pour 98.670.075 francs.

Au cours de l'année, il a été racheté 436 parts de fondateur pour 125.153 fr. 54 c.

L'ensemble des Réserves, y compris la réserve spéciale « Parts de fondateur », s'élève à 74.271.712 fr. 14 c.

Après extinction des créances présentant un caractère litigieux ou douteux, de nouvelles provisions pour éventualités et risques divers ont été constituées.

Toutes les dépenses de premier établissement, celles de mobilier et d'aménagement de coffres-forts sont amorties.

Après ces prélèvements et après règlement des impôts et charges de toute nature. le Compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 35.629.553 fr. 58 c., ce qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 60 francs par action pour l'exercice 1924. Sur cette base, il reviendrait aux parts de fondateur 16 fr. 2245.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice 1924 tels qu'ils vous sont présentés.

M. Gustave Robert arrive cette année à l'expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Gustave ROBERT.
Philippe DIETERLEN.
Anatole THIRION.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1924

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné le Bilan qui est soumis à votre approbation et nous avons constaté qu'il est l'expression sincère d'une situation qui s'y révèle parfaitement saine dans toutes ses parties.

Les résultats de l'exercice sont satisfaisants et autorisent votre Conseil à vous proposer un dividende supérieur à celui de l'exercice précédent.

Le Bilan présente un total de 4.753.479.043 fr. 86 c. contre 4 milliards 699.948.870 fr. 56 c., soit en augmentation de 53.530.173 fr. 30 c.

A l'Actif, le compte Caisse et Banque figure pour 418.413.859 fr. 81 c.

Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense nationale s'élève à 3.030.698.843 fr. 25 c. en augmentation de 7.171.224 fr. 38 c.

Les Reports s'inscrivent pour 25.195.081 fr. 94 c.

Le chapitre Correspondants figure pour 292.049.442 fr. 25 c. et celui des Comptes Courants Débiteurs pour 608.708.612 fr. 55 c., contre 552.179.693 fr. 15 c. au bilan précédent.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 1.799.622 fr. 66 c., et les Participations financières, 3.100.000 francs, ne présentent cette année encore que des montants très peu importants. Ces deux chapitres sont composés d'ailleurs de valeurs excellentes et sont évalués à des cours qui ne comportent que des aléas favorables.

Les Avances garanties présentent un montant de 207.270.995 fr. 66 c.

Les Opérations de change à terme garanties restent, sans changement, à 39.647.500 francs.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 2.525.624.521 fr. 59 c., en augmentation de 112.560.780 fr. 64 c., et les Comptes Courants Créditeurs à 1.659.515.879 fr. 68 c., en diminution de 28.732.180 fr. 34 c.

Les Acceptations figurent pour 98.670.075 francs.

L'ensemble des Réserves, y compris la Réserve spéciale Parts de Fondateur, accuse un total de 74.271.712 fr. 14 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 436 parts de fondateur du Comptoir National. De ce chef, la Réserve spéciale relative à cet objet est portée à 3.322.641 fr. 69 c., en augmentation de 125.153 fr. 54 c.

Les créances reconnues comme présentant un caractère litigieux ou douteux, les dépenses de premier établissement et celles de mobilier et d'installations de coffres-forts sont amorties; de nouvelles provisions pour risques divers ont été constituées.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et des charges de toute nature, le Compte de Profits et Pertes fait ressortir un solde de 35.629.553 fr. 58, en augmentation de 1.289.976 fr. 70 c. sur le chiffre du Bilan précédent.

Avec votre approbation, l'action recevra 60 francs et la part de fondateur 16 fr. 2245, sous déduction des impôts.

Le disponible de l'exercice, 1.807.199 fr. 83 c., non réparti et ajouté au solde précédent de 13.279.074 fr. 04 c., élèvera à 15.086.273 fr. 87 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les Comptes de l'exercice 1924 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 2 avril 1925.

Les Commissaires des Comptes :

PH. DIETERLEN,
A. THIRION,
A. DE LAVERGNE.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1924

ACTIF

Espèces en Caisse et en Banque	Fr.	418.413.859 81
Portefeuille et Bons de la Défense Nationale		3.030.698.843 25
Reports		25.195.081 94
Correspondants		292.049.442 25
Comptes courants débiteurs		608.708.612 55
Opérations de change a terme garanties		39.647.500 »
Rentes, Obligations et Valeurs diverses		1.799.622 66
Participations Financières		3.100.000 »
Parts de Fondateur C. N.		3.322.641 69
Avances garanties		207.270.995 66
Comptes débiteurs par Acceptations		98.449.331 51
Comptes d'ordre et divers		9.823.112 54
Immeubles		15.000.000 »
Total	Fr.	4.753.479.043 86

PASSIF

Compte de Chèques et Comptes d'Escompte		Fr.	2.525.624.521 59
Comptes courants créditeurs			1.659.515.879 68
Opérations de change a terme garanties			39.647.500 »
Bons a échéance fixe			18.628.150 »
Acceptations			98.670.075 »
Agences hors d'Europe			3.443.887 92
Comptes d'ordre et divers			34.768.689 91
Compte des Actionnaires			13.279.074 04
Profits et Pertes			35.629.553 58
Réserves — statutaire	Fr. 20.674.070 45		
Réserves — diverses	41.175.000 »		
Réserves — spéciale	5.000.000 »		70.949.070 45
Réserves — supplémentaire	1.100.000 »		
Réserves — immobilière	3.000.000 »		
Réserve spéciale « Parts de Fondateur C. N. »			3.322.641 69
Capital			250.000.000 »
Total		Fr.	4.753.479.043 86

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1924

DÉBIT

RÉPARTITION				
A la Réserve statutaire :				
5 % sur 35.629.553 fr. 58 c., bénéfices nets de l'Exercice	1.781.477	70		
Aux Actionnaires :				
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 500.000 actions. 12.500.000 Dividende . . — 35 » — — . 17.500.000	30.000.000	»		
Ensemble. . Fr. 60 » par action, soit 12 %.				
			35.629.553	58
Au Conseil d'Administration :				
Article 40 des Statuts.	1.067.403	80		
Aux Parts de Fondateur :				
Articles 40 et 41 des Statuts	973.472	25		
Au Compte des Actionnaires :				
Disponible de l'Exercice non réparti et reporté à nouveau	1.807.199	83		
		Fr.	35.629.553	58

CRÉDIT

Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers, déduction faite des Charges, Amortissements et Provisions.	35.754.707	12
A déduire, Prélèvement pour :		
Réserve spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	125.153	54
Fr.	35.629.553	58

RÉSOLUTIONS

votees par l'Assemblée Générale ordinaire

du 28 Avril 1925

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1924, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 35.629.553 fr. 58 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1924, à 60 francs par action.

Un acompte de 15 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 45 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 16 fr. 2245 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1924, montant à 1.807.199 fr. 83 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 13.279.074 fr. 04 c., ce qui portera à 15.086.273 fr. 87 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. Camille Krantz, administrateur décédé.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale ratifie la nomination, comme membre du Conseil d'administration, de M. Edgar Llewellyn, en remplacement de M. Camille Krantz, décédé.

Elle réélit MM. Jules Rostand, Robert Jameson, Stanislas Simon et Edme Sommier, administrateurs sortants et rééligibles.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Gustave Robert, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Anatole Thirion et Alexandre de Lavergne, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1925, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un deux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul Commissaire.

Elle fixe à 3.000 francs la rémunération de chacun d'eux.

Septième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs, toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

IMP. CHAIX. — 5143-4-25.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

A. Boulevard St-Germain, 147.
B. Rue de Rivoli, 55.
C. Boulev^d Diderot, 23 (Gare de Lyon).
D. Rue Rambuteau, 2.
E. Rue Turbigo, 16.
F. Place de la République, 15.
G. Rue de Flandre, 2.
H. Rue du Quatre-Septembre, 2.
I. Boulevard Magenta, 80-82.
J. Boulevard de Strasbourg, 19.
K. Boulevard Voltaire, 54.
L. Rue de Clichy, 86.
M. Avenue Kléber, 87 (Passy).
N. Avenue Mac-Mahon, 35.
O. Boulevard Montparnasse, 71.
P. Faubourg Saint-Antoine, 27.
R. Boulevard Saint-Michel, 53.
S. Avenue des Gobelins, 2 *bis*.
T. Boulevard de Courcelles, 2.
U. Av. des Champs-Élysées, 49.
V. Avenue d'Orléans, 90.
W. R. St-Lazare, 75 (Square de la Trinité).
X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle).
Y. Faubourg Saint-Honoré, 113.
Z. Boulevard Haussmann, 89.
AB. Rue de Ménilmontant, 39.
AD. Boulevard Barbès, 25.
AE. Rue Lafayette, 44.
AF. Boulevard Voltaire, 199.
AG. Chaussée de la Muette, 2.
AH. Avenue Bosquet, 47 *bis*.
AI. Rue Saint-Antoine, 100.
AJ. Rue d'Auteuil, 50.
AK. Rue du Havre, 9.
AL. Avenue de Villiers, 93.
AM. Rue Lagrange, 19.
AN. Avenue Victor-Hugo, 96.
AO. Faubourg du Temple, 49.
AP. Place Gambetta, 1.
AR. Rue Baudin, 2 (Square Montholon).
AS. Rue Vieille-du-Temple, 125.
AT. Boulevard Raspail, 12.
AU. Rue Lecourbe, 25 et 27.
AV. Rue de Belleville, 168.
AX. Magasins du Louvre.

BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, place de l'Hôtel-de-Ville, 10.
AUBERVILLIERS, avenue Jean-Jaurès, 55 (4-Chemins).
*LE BOURGET, avenue Jean-Jaurès, 1.
BOULOGNE-SUR-SEINE, boul^d Jean-Jaurès, 68.
CHARENTON, rue de Paris, 50.
CLICHY-SUR-SEINE, boulev. National, 106.
IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54.
LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Général-Galliéni, 48.
MONTROUGE, avenue de la République, 41.
NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92.
NOISY-LE-SEC, rue de la Gare, 1.
PARC-SAINT-MAUR, rue de la République, 15 *bis*.
SAINT-DENIS, rue de Paris, 88.
VINCENNES, rue du Midi, 35.

AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE
AGEN
*AIRE-SUR-L'ADOUR
*AIX-EN-OTHE
AIX-EN-PROVENCE
AIX-LES-BAINS
ALAIS
ALBI
ALENÇON
AMIENS
*ANCENIS
ANGERS
ANGOULÊME
ANNECY
ANNONAY
ANTIBES
*APT
*ARGENTAN
ARGENTEUIL
ARGENTON-S.-CREUSE
ARLES
ARMENTIÈRES
ARRAS
AUBAGNE
AUCH
AURILLAC
AUTUN
AUXERRE
AVIGNON
**BAGNÈRES-DE-LUCHON
**BAGNOLES-DE-L'ORNE
BAGNOLS-SUR-CÈZE
*BANDOL
BAYONNE
BEAUCAIRE
*BEAUCOURT
*BEAUFORT-EN-VALLÉE
*BEAUME-LES-DAMES
BEAUMONT-SUR-OISE
BEAUNE
*BEAUREPAIRE
BEAUVAIS
BELFORT
BERGERAC
BESANÇON
BÉTHUNE
BÉZIERS
BIARRITZ
*BLAMONT
BLOIS
BOLBEC
*BOLLÈNE
BORDEAUX
BOULOGNE-SUR-MER
**BOURBOULE (LA)
BOURG
*BOURGUEIL
BREST
BRIOUDE
BRIVE
BRUYÈRES
CAEN
CAHORS
CALAIS
CAMBRAI
*CANCALE
*CANDÉ
CANNES
CARCASSONNE
*CARMAUX
CARPENTRAS
*CASTILLON-SUR-DORDOGNE
CASTRES
CAVAILLON
CETTE
*CHALONNES-SUR-LOIRE
CHALON-SUR-SAONE
CHALONS-SUR-MARNE
CHAMBÉRY
CHAMBON-FEUGEROLLES
CHARLEVILLE
*CHARLIEU
CHARTRES
CHATEAU-D'OLÉRON
*CHATEAU-GONTIER
*CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE
CHATEAURENARD
CHATEAUROUX
**CHATEL-GUYON
CHATELLERAULT
*CHATILLON-SUR-INDRE
CHATILLON-SUR-SEINE
CHAUNY
*CHEMILLÉ
CHERBOURG
CHOLET
CLERMONT-DE-L'OISE
CLERMONT-FERRAND
CLERMONT-L'HÉRAULT
*CLISSON
COGNAC
COMPIÈGNE
CONCARNEAU
*CONDÉ-SUR-NOIREAU
*CONTRES
CORBEIL
*CORCIEUX
*COUTANCES
CREST
DAX
**DEAUVILLE
DIEPPE
DIJON
*DOL DE BRETAGNE
DOLE
DOUAI
DUNKERQUE
ELBEUF
ENGHIEN-LES-BAINS
ÉPERNAY
ÉPINAL
*ERNÉE
*FALAISE
FERTÉ-BERNARD (LA)
FERTÉ-MACÉ (LA)
FIRMINY
FLÈCHE (LA)
FLERS
FONTAINEBLEAU
FRONTIGNAN
GANGES
GANNAT
*GÉNILLÉ
*GIROMAGNY
GRAULHET
GRAY
GRENOBLE
*GUERCHE (LA)
HAVRE (LE)
*HAYE-DESCARTES (LA)
HAZEBROUCK
*HENNEBONT
*HÉRICOURT
HONFLEUR
HYÈRES
*INGRANDES-SUR-LOIRE
ISSOIRE
ISSOUDUN
JARNAC
JŒUF-HOMÉCOURT
*JOYEUSE
*LANDERNEAU
*LANGEAIS
LAON
LAVAL
*LAVANDOU (LE)
LENS
*LEVROUX
LÉZIGNAN
LIBOURNE
*LIGUEIL
LILLE
LIMOGES
LOCHES
*LONGUYON
LONGWY
LONS-LE-SAUNIER
LORIENT
LOUVIERS
LUNÉVILLE
LYON
MACON
MANOSQUE
MANS (LE)
MANTES-SUR-SEINE
MARMANDE
MARSEILLE
*MAULÉON-SOULÉ
MAYENNE
MAZAMET
MEAUX
*MEHUN-SUR-YÈVRE
MELUN
MENTON
MONTAUBAN
*MONTBARD
MONTBÉLIARD
MONTBRISON
MONT-DE-MARSAN
**MONT-DORE (LE)
MONTÉLIMAR
*MONTHUREUX-S-SAONE
MONTLUÇON
*MONTMÉDY
MONTPELLIER
MORLAIX
MOULINS
MOUY
MURAT
NANCY
NANTES
NARBONNE
*NEMOURS
*NEUVILLE-DU-POITOU
NEVERS
NICE
NIMES
NIORT
*NOMÉNY
*NORT-SUR-ERDRE
OLORON-SAINTE-MARIE
*OLONZAC
ORANGE
ORLÉANS
*ORNANS
*PAIMBŒUF
PAU
PÉRIGUEUX
PERPIGNAN
PERTUIS
POITIERS
*PONS
PONT-A-MOUSSON
PONTOISE
*PONT-SAINT-ESPRIT
*PONT-SAINTE-MAXENCE
*PORNIC
PUY (LE)
QUIMPER
*RAMBERVILLIERS
RAINCY (LE)
REDON
REIMS
RENNES
*RETOURNAC
RIOM
RIVE-DE-GIER
ROANNE
ROCHEFORT-SUR-MER
*ROCHE-LA-MOLIÈRE
ROCHELLE (LA)
*RODROI
ROMANS
ROMILLY-SUR-SEINE
ROUBAIX
ROUEN
*SAALES
SAINT-AMAND-LES-EAUX
SAINT-BRIEUC
SAINT-CHAMOND
*SAINT-DIDIER-LA-SEAUVE
SAINT-DIÉ
SAINT-ÉTIENNE
St-GERMAIN-EN-LAYE
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
SAINT-JUNIEN
SAINT-LO
SAINT-MALO
SAINT-MARCELLIN
SAINT-NAZAIRE
SAINT-OMER
*SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
SAINT-QUENTIN
*St-RAMBERT-SUR-LOIRE
*St-RÉMY-DE-PROVENCE
SAINTES
SALON
*SARCELLES
*SAUGUES
*SAULIEU
SEDAN
SEGRÉ
SEMUR
SENS
*SEURRE
SOISSONS
*SOUILLAC
*SOURDEVAL-LA-BARRE
STRASBOURG
*TALAUDIÈRE (LA)
TARARE
TARASCON-S-RHONE
*TESSY-SUR-VIRE
*TINCHEBRAY
*THOUARS
*TOUCY
TOULON
TOULOUSE
TOURCOING
TOURS
TROUVILLE
TROYES
*VAISON
VALENCE
VALENCIENNES
*VERMENTON
VERSAILLES
VICHY
*VIC-SUR-SEILLE
VIENNE
VIERZON
*VIGAN (LE)
VILLEFRANCHE-S-SAONE
VILLENEUVE-SUR-LOT
*VILLERS-BOCAGE
VIRE
VITRÉ
**VITTEL
VOIRON

AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT

LONDRES — LIVERPOOL — MANCHESTER
BRUXELLES — MONTE-CARLO — MONACO — SAINT-SÉBASTIEN
ALEXANDRIE — LE CAIRE — PORT-SAÏD
BOMBAY — MELBOURNE — SYDNEY
TANANARIVE - DIÉGO-SUAREZ — TAMATAVE — MAJUNGA — MANANJARY — TULÉAR
TUNIS — BIZERTE — SOUSSE — SFAX — MONASTIR

REPRÉSENTANTS { **Aux États-Unis :** M. SILVESTER, *46, Cedar Street*, **NEW-YORK.**
En Argentine : M. BECQUEREL, *25, de Mayo, 195*, **BUENOS-AIRES.**

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5145-5-25. — (Encre Lorilleux).